

DU

NOM DE HOUILLES

CHEF-LIEU DE COMMUNE DANS LE CANTON D'ARGENTEUIL

(DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE)

PAR

M. MAXIMIN DELOCHE

Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER & C^e

Quai des Augustins, 35

—
1872



153224

DU

NOM DE HOUILLES

CHEF-LIEU DE COMMUNE DANS LE CANTON D'ARGENTEUIL

(DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE)

Ce nom de lieu, entièrement semblable à celui qu'on donne aujourd'hui au charbon de terre, provoque tout d'abord l'idée d'un gisement minéral exploité sur ce point, actuellement ou dans le passé, ou bien d'un entrepôt et d'un commerce important de la matière première que les modernes ont si justement qualifiée de *pain de l'industrie*. Le village de Houilles ne présente cependant aucune trace de l'une ou de l'autre de ces deux circonstances caractéristiques (1). La découverte du charbon minéral, qui fut, comme on sait, opérée dans le pays de Liège, ne paraît d'ailleurs remonter que vers l'an 1200 (2), et la localité dont il s'agit existait déjà à cette époque.

Interrogé par mon savant et honoré confrère M. Littré sur l'origine de ce nom qui avait frappé son attention, j'en ai étudié les plus anciennes mentions, et je crois être parvenu à en déterminer, au moins avec une grande vraisemblance, le sens et la forme primi-

(1) Les seules particularités que signale Expilly en 1764, sont les suivantes : dans la plaine où le village est situé et qui porte son nom, « le roi fait quelquefois la revue des troupes de sa maison, et l'on cultive particulièrement des melons qui se débitent à Paris et ailleurs. » *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, III, p. 783.

(2) « *Hullae*, carbones ex terra nigra, quibus fabri utuntur, Leodiensibus, apud quos primum reperti dicuntur, sub anno 1200, hodie *houilles*. Brusthemius, anno 1198 : « Carbones quos Galli *hullas* vocant, inventi sunt juxta Leodium, in monte publico. » Du Cange, *Glossar.*, édit. Didot, III, p. 727, col. 3.

tive. En tout cas, voici le résultat de mes recherches; le lecteur jugera si j'ai ou non réussi.

Houilles était, sous l'ancienne monarchie, chef-lieu d'une paroisse du diocèse de Paris, dépendante du doyenné de Gonesse.

La première mention que j'en connaisse se trouve dans la première partie du Cartulaire de l'église de Notre-Dame de Paris, comprenant les fiefs de l'évêque et appelée *Chartularium episcopi*. Ce document, rédigé avant saint Louis, porte, dans l'édition que M. Guérard en a donnée :

« In decanatu de Gonessa.
 « Ecclesia de Francorville
 « Ecclesia de Garges
 « Ecclesia de *Holles*
 « » (1)

Il s'agit là incontestablement de l'église de *Houilles*, et M. Guérard donne ce nom comme la traduction de *Holles*, dans le dictionnaire géographique placé à la fin du tome IV de l'édition dudit Cartulaire.

Un registre de visite de 1470 la nomme « Ecclesia de *Houlliis* », et les pouillés du diocèse du xv^e et du xvi^e siècle portent « Cura de *Houlliis* » et « Ecclesia parochialis Sti Nicolai de *Houlliis* » (2).

Les dictionnaires géographiques des deux derniers siècles portent invariablement le nom de *Houilles* (3).

L'abbé Lebeuf, qui a recherché la provenance de ce mot, déclare que parmi les lieux du diocèse de Paris il n'y en a guère dont l'étymologie lui paraisse aussi difficile à déterminer; et après avoir écarté tout d'abord, par la raison donnée plus haut, celle qu'on voudrait tirer du charbon minéral, il examine l'étymologie de *Hull*, qui signifie, en saxon, montagne ou colline. Cela ne saurait, dit-il, « convenir à Houilles qui est dans une plaine, à moins qu'on ne prétende que c'est par allusion à l'espèce de montagne qui est vers Sartrouville » (4).

(1) *Cartulaire de N.-D. de Paris*, I, p. 15; dans les documents inédits de l'*Histoire de France*.

(2) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, édit. in-12, Paris, 1755, t. IV, p. 51. En 1740, ce village n'aurait, d'après le registre de visite, contenu que 12 habitants. On voulait dire sans doute douze feux.

(3) Voir notamment Ekpilly, *loc. cit.*, et le *Dictionnaire des postes et du commerce* de 1787, in-8, t. I, p. 431.

(4) Lebeuf, *ibid.*, p. 49. C'est à tort que Lebeuf traduit *Hull* ou plutôt *Hyle* des Saxons par montagne ou colline. Nous voyons dans le *Glossaire* de Du Cange, *voc.*

Considérant le nom de *Holles* du cartulaire de l'évêque comme écrit en langue vulgaire et non en latin, de même que la plupart des autres lieux, le savant auteur en induit que l'on ne savait pas alors d'où ce nom était formé : et de ce qu'on l'écrivait avec aspiration, il conclut qu'on ne croyait pas qu'il fût dérivé de *olla*, tuile ou brique, et qu'il y eût là autrefois une tuilerie ou poterie.

« Je pense, dit-il, qu'il faut se retrancher sur le mot *Hule*, qui « signifioit, chez nos premiers Francs, un instrument propre à « remuer la terre et particulier à ceux qui gardent les troupeaux, « dont le diminutif a formé *houlette* : en sorte que *Houilles* signi- « feroit pays de bergers et de bergeries, nom qui lui auroit été donné « dans le temps que la plus grande partie du voisinage n'avoit point « de bergeries et étoit encore inhabitée. De même donc que Sar- « trouville fut le pays de ceux qui défrichèrent la terre....., *Houilles* « fut le canton où les Francs de ces quartiers-là fixèrent leurs « pâtres (1). »

Enfin Lebeuf rapporte une opinion d'après laquelle ce lieu aurait pu être appelé *Oscellus* ou *Hoscellum*, dans le même sens que le nom d'*Oscella* est donné à une péninsule de la rivière du Doubs en Franche-Comté; il rappelle que ce fut dans la péninsule située vis-à-vis la Celle ou Charlevanne que les Normans commirent en 846 beaucoup de meurtres : en sorte qu'il considère comme vraisemblable que de là serait venu le nom de Martray porté encore par un endroit de la paroisse de Houilles qui a servi de cimetière au temps où l'on continuait d'inhumér dans des cercueils de pierre et de plâtre (2).

Telles sont les conjectures émises ou rapportées par Lebeuf. Aucune d'elles ne nous paraît satisfaisante.

Les étymologies de *Hullae*, houilles, et de *Olla*, tuile ou brique, doivent être repoussées en vertu des objections du savant abbé; celle d'*Oscellus* est inadmissible, parce qu'elle ne s'appuie sur aucune donnée historique sérieuse, et qu'elle est en opposition avec les principes qui régissent la corruption des anciens noms et la formation des noms nouveaux : les deux consonnes réunies *sc*, qui se remarquent dans *Oscellus*, sont de celles qui persistent le plus, et il faudrait au contraire supposer qu'elles étaient tombées dès avant le règne de saint Louis. Quant à la provenance de *Hule*, houe, d'où serait dérivé *houlette* (3), cette dernière filiation est plus que con-

Hullae, les deux mots Coles-Hylle, interprétés pour montagne ou colline de charbon Voir *loc. cit.*

(1) Lebeuf, *ibid.*, p. 50. — (2) *Loc. cit.*, p. 50-51.

(3) Nous croyons devoir écarter aussi l'étymologie de *houla*, que Lebeuf n'a pas.

testable ; car il n'y a aucun rapport entre la houe qui sert à remuer la terre et la houlette du berger ; l'origine de ce dernier mot est prise avec beaucoup plus d'exactitude dans le latin *agolum* (houlette de berger, dans Festus), par un diminutif féminin *agoletta*, *aolette*, *aoulette*, *oulette* (comme *avunculus*, *aoncle*, ont fait oncle) et enfin *houlette* par la prosthèse de *h* (1).

C'est d'*Oviles*, employé parfois au moyen âge pour *Oves* (2), brebis, ou d'*Ovillae*, petites brebis, ou peut-être d'*Ovilia*, bergeries, que proviendrait, suivant nous, le nom du village de Houilles.

1° *Oviles* a fait en vieux français *oeilles*, dans une traduction du Psautier de Corbie et dans un recueil de fables et contes anciens (3) ; *ouailles*, dans les *Gestes de Louis le Pieux*, reproduits par D. Bouquet (4), d'où est venu notre mot *ouailles* ; et *ouilles* dans G. Guiart (5).

D'après ce dernier témoignage, on voit déjà, sauf l'aspiration placée au commencement, la forme moderne de *Houilles*.

Cette aspiration elle-même nous la trouvons dans un autre terme du vieux français exprimant aussi brebis, et qui est *hoeilles* (6). Or, si l'on reporte l'*h* initiale de cet exemple au mot de *ouilles* employé par Guiart, on obtient exactement le vocable actuel du village de *Houilles*.

La prosthèse de *h* est d'ailleurs fréquente : dans les inscriptions latines on trouve *hac*, *hobitus*, *hornamentum* au lieu de *ac*, *obitus* et *ornamentum* (7). A ces exemples j'ajouterai ceux que me fournit un des plus anciens textes de la loi salique, où les voyelles *a*, *o*, *u*, initiales primitives de certains mots, sont précédées de *h* : ainsi *haccipere*, *haccusare*, *hoccidere*, *hordinatio*, *hubi*, *hunun* (8). Citons

mise en avant, mais qui pourrait séduire quelques personnes. *Houla* est défini par Du Cange (III, 720, col. 2) : « Ludi genus, quo grabulus ligneus clava propellitur. » Parfois ce mot signifie le dos d'un couteau ou d'une hache.

(1) Brachet, *Dictionnaire étymologique de la langue française*.

(2) « Pascua ovilium valent circa sexaginta solidos. » *Reg. Episcopal. Nivern.*, ann. 1287. Du Cange, *Glossar.*, IV, 749, col. 3.

(3) « Si cum li agnel des *oeilles*. » Anc. trad. du Psautier de Corbie, p. 113. « Encontre une grande trope d'*ouailles*. » *Fables et contes anc.*, t. IV, p. 3. Dans Raynouard, *Lexique Roman*, IV, 392.

(4) « Pas ne douta a habandonner son cors a martyre pour la délivrance de ses *ouailles*. » D. Bouq., VI, 167.

(5) Du Cange, *Glossar.*, VII, 248, col. 3.

(6) « Lions paisibles comme *hoeilles*. » Partonop., vers 5852 ; dans Raynouard, *loc. cit.*, et dans Du Cange, *ubi supra*.

(7) Brachet, *Dictionnaire étymolog. de la langue française*.

(8) Ce texte est celui du ms. de la Biblioth. Paris, 65, suppl. lat. Voir Pardessus,

aussi, d'après le passage des *Gestes de Louis le Pieux* rapporté plus haut, le mot *habandonner*. Mais ce sont là des accidents ou peut-être plus exactement des essais de prosthèse qui n'ont pas persisté. Il n'en est pas de même de plusieurs autres cas, où la forme prosthétique s'est maintenue, exemples : haut (*altus*), huile (*oleum*), huit (*octo*), huître (*ostrea*), hurler (*ululare*), hermite (*eremita*) (1).

Pour revenir au nom de lieu qui fait l'objet de cette notice, je signalerai le mot *vouillo*, qui, dans le patois bas-limousin, veut dire brebis (2), et que les paysans des bourgades et petites villes prononceraient, en patois francisé, *vouille* (3). On voit d'abord que la forme générale du mot est ici semblable à celle du nom de notre village, et en outre que le *v* initial occupe, en l'accentuant plus fortement, la place de l'aspiration de *Hoeilles* et de *Houilles*.

2° Ce qui vient d'être dit d'*oviles* s'applique, mais moins exactement, à *ovillae*, petites brebis (4), qui correspond aussi aux vieux mots français *oilles*, *oeilles* et *ouilles*, et dont l'ablatif pluriel, *ovillis*, se rapproche très-sensiblement de *Houlliis*, forme latine ou plutôt latinisée, que nous trouvons en 1470.

Mais, d'une part, cet ablatif est beaucoup moins voisin que *oviles* du mot *Holles*, antérieurement usité en langue vulgaire et dont *Houlliis* (*de*) n'est qu'une traduction latine faite deux siècles plus tard; d'autre part, on ne s'explique guère pourquoi ce lieu aurait pris le nom de *petites brebis*, comme l'impliquerait l'étymologie *ovillae*.

Loi salique, *haccipere*, p. 56; *haccusare*, p. 44; *hoccidere*, p. 44, 54, 55; *hordina'tio*, 43; *hubi*, 37, 43, 55; *hunun*, pour *unus*, 38, 39, 43, 47.

(1) Brachet, *ibid.*, au mot *envahir*.

(2) On dit dans le département de la Corrèze, pour : la brebis, *lo vouillo*; un. brebis, *uno vouillo*; les brebis, *las vouillas*.

(3) Ce terme patois ne se trouve point dans le *Dictionnaire patois du Bas-Limousin*, de Vialle et Béronie; et il y a d'autant plus lieu d'en être surpris, que ce lexique est en général exact et complet.

(4) Raynouard, *loc. cit.*, donne des exemples de l'emploi d'*ovilla*, *ovella*, *ovelha*, *oveilla*, *oelha*; il cite : 1° ce passage charmant de la *Vie de saint Roman*, archevêque de Rouen : « Ni modo subvenias, morior tua, pastor, ovilla », tiré du *Thesaur. anecdot.* de Martène et Durand, t. III, c. 1663;

2° « Plus glotz es de pelha,
« Non es lop d'ovella. »

(Bernard de Ravenac, *Uno sirventesca*);

3° « Son drap non camja peilla
« Et son caval per oveilla. »

(Augier, *Era quan*).

3° *Ovile*, bergerie, qui donne au pluriel *ovilia*, bergeries, et a fait en vieux français *ovili* (1), fournit aussi une explication plausible du nom de *Houilles*; car il est assez naturel que l'existence de parcs permanents de brebis sur un certain point l'ait fait appeler « village ou pays des bergeries », aussi bien que « pays ou village des brebis » (2). Toutefois cette étymologie me paraît moins satisfaisante que celle d'*oviles*, brebis, qui est, nous l'avons vu, complètement en rapport avec *Holles*, c'est-à-dire avec la plus ancienne mention qui nous soit parvenue de l'église et du village de Houilles (3).

(1) « *Esparsa eviro de ovili* o parc (répandue à l'entour de bergerie ou parc). » Raynouard, *ibid.*

(2) Plutôt *pays* que *village*, parce que, selon le témoignage d'Expilly, ce n'était pas seulement le village, mais le territoire où il est situé, qui portait le nom de *plaine de Houilles* (*Dictionnaire géogr.*, III, 783).

(3) Un chef-lieu de canton du département de Lot-et-Garonne porte le nom de *Houeillès*, à peu près identique à celui de *Hoeilles*, avec cette différence remarquable de la persistance du *v* converti en *u*, laquelle est très-ordinaire dans le Midi, et de la présence sur l'*è* de la syllabe finale, de l'accent qui fait prononcer le mot comme le substantif latin *oviles*.